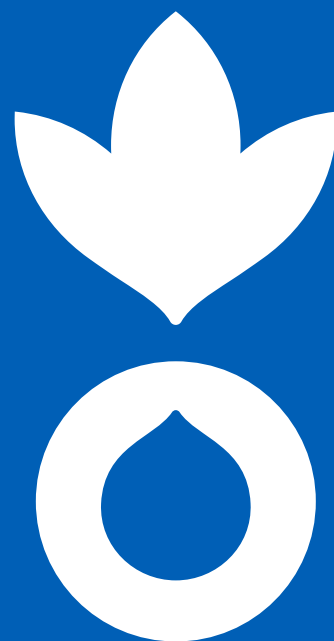


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE SÉNÉGAL



POINTS SAILLANTS

- Situation agro-pastorale globalement favorable, avec un bon état d'embonpoint des animaux en début de saison sèche
- Dégradation progressive des pâturages observée au nord et centre-nord, marquant le début de la soudure pastorale
- Disponibilité en eau globalement satisfaisante, mais des poches de vulnérabilité persistent dans le Ferlo
- Intensification des mouvements de transhumance nord-sud, entraînant une pression croissante sur les zones d'accueil
- Marchés à l'avantage des éleveurs à court terme, avec des prix du bétail globalement élevés et des céréales en baisse
- Termes de l'échange globalement favorables, notamment dans le centre et le sud du pays
- Signaux précoces de tension dans le nord (Saint-Louis, Louga, Matam) : pression pastorale, vols de bétail et accès limité à l'appui
- Prix de l'aliment de bétail encore accessibles, mais risque de hausse avec la dégradation des ressources
- Situation sanitaire animale globalement stable, avec peu de cas de maladies et de mortalité signalés
- Risque de détérioration des conditions pastorales dans les mois à venir, lié à la baisse attendue des ressources et à l'augmentation de l'offre de bétail



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine, Fatick et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un collecteur du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Ces données sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	1
Contexte.....	4
Situation pastorale.....	5
Concentration et mouvements.....	5
Ressources en pâturage	5
Ressources en eau	8
Feux de brousse.....	10
État d'embonpoint et de santé des animaux	10
appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail	15
Prix des marchés	17
Conclusion	26
Perspectives.....	27
Recommandations	27
Information et contacts.....	28
Partenariats	28

CONTEXTE

La période décembre 2025 – janvier 2026 correspond à la phase d'installation progressive de la saison sèche, marquant la transition post-hivernale dans les zones agro-pastorales du Sénégal. Elle s'inscrit dans un contexte caractérisé par des conditions climatiques contrastées et des dynamiques pastorales et économiques influençant les moyens d'existence des ménages.

La campagne hivernale 2025 a été globalement irrégulière dans sa répartition spatio-temporelle, entraînant une reconstitution hétérogène des ressources pastorales. Si certaines zones, notamment au sud et au centre, ont bénéficié d'une couverture végétale relativement satisfaisante, d'autres, en particulier le nord et le Ferlo, présentent des pâturages de qualité variable et en déclin précoce. Par ailleurs, la recharge des points d'eau temporaires (mares, bas-fonds) reste insuffisante dans certaines localités, accentuant les contraintes d'accès à l'eau pour le bétail.

Ainsi, on note dans certaines régions une pression élevée sur les ressources occasionnant un surpâturage avec ses corollaires (dégradation des terres, disparition de certaines espèces végétales à forte valeur nutritive, tarissement prématuré des mares, etc). Pour faire face à tous ces problèmes et assurer la survie des animaux, les éleveurs adoptent la stratégie de la transhumance. Cette situation entraîne des répercussions sur les prix du bétail, l'embonpoint animal et les termes de l'échange bétail-céréales.

Cette situation engendre déjà une pression localisée sur les ressources naturelles, avec des phénomènes de surpâturage, de dégradation des terres et de réduction des espèces fourragères à haute valeur nutritive. En réponse, les éleveurs amorcent ou intensifient les mouvements de transhumance vers les zones plus favorables du centre et du sud, modifiant ainsi les équilibres pastoraux et les dynamiques de marché.

Sur le plan économique, la période est caractérisée par une bonne disponibilité des céréales issue des récoltes récentes, contribuant à une relative stabilité, voire une baisse des prix des denrées de base (riz, mil, sorgho). Cette situation améliore temporairement l'accès alimentaire des ménages. Parallèlement, les marchés du bétail restent dynamiques en début de saison sèche, soutenus par un bon état des animaux et une demande relativement stable.

Toutefois, l'absence de pics saisonniers de forte demande (fêtes religieuses majeures) et l'augmentation progressive de l'offre liée aux stratégies d'adaptation des éleveurs pourraient influencer les prix à court terme. Par ailleurs, les fluctuations des coûts du transport et des intrants (carburant, aliment de bétail) continuent de jouer un rôle dans la formation des prix et dans les stratégies des ménages pastoraux.

Dans ce contexte, les interactions entre ressources pastorales, mobilité du bétail et dynamiques de marché constituent des déterminants clés de l'évolution de la situation agro-pastorale dans les mois à venir.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

La période de décembre à janvier correspond au début de la saison sèche, marquée par une raréfaction progressive des pâturages naturels dans les zones sahéliennes du Nord du Sénégal. Les mouvements de bétail deviennent alors plus intenses vers les régions du Centre et du Sud, où les résidus de récolte et les pâturages temporaires constituent des ressources clés pour l'alimentation du cheptel.

La figure 1 met en évidence le niveau de concentration du bétail et les principaux flux de transhumance. La zone du nord est caractérisée par des départs le sud à la recherche de pâturage et des points d'eau. En outre, les départs peuvent s'expliquer par la surcharge animale et les conditions climatiques défavorables ayant limité la régénération des pâturages. Ces mouvements peuvent fragiliser les troupeaux et générer des conflits entre éleveurs et éleveurs/agriculteurs. La zone centre enregistre une augmentation de la concentration animale, liée à l'arrivée d'éleveurs à la recherche des résidus agricoles post-récoltes et de la disponibilité de point d'eau.

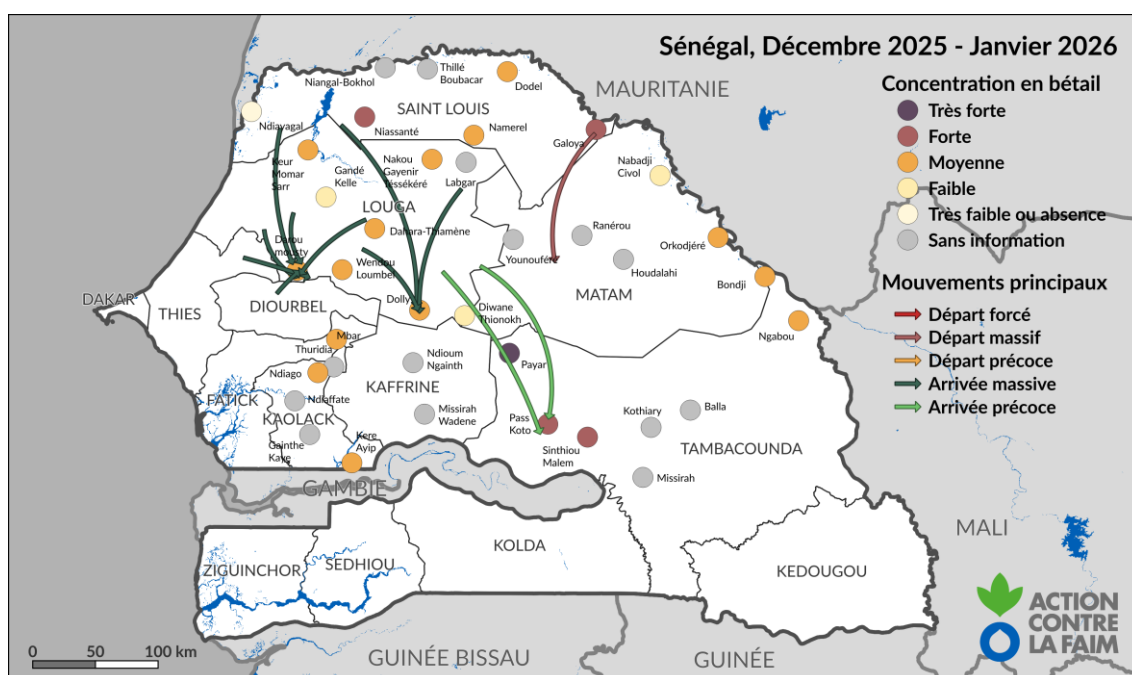


Figure 1 – Concentration et mouvements de bétail sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

RESSOURCES EN PÂTURAGE

Les cartes 2 et 3 montrent respectivement la densité de la couverture végétale et son anomalie, exprimées en pourcentage, sur l'ensemble du territoire sénégalais. La légende indique une échelle allant de 0 % (sol nu) à 100 % (très forte densité de végétation).

La période décembre-janvier marque le début de la saison sèche caractérisée par un début de la dégradation progressive du couvert herbacé après la fin de l'hivernage. Ainsi, la lecture des cartes montre un gradient nord-sud, avec des niveaux de végétation plus faibles dans le nord et plus élevés dans le sud.

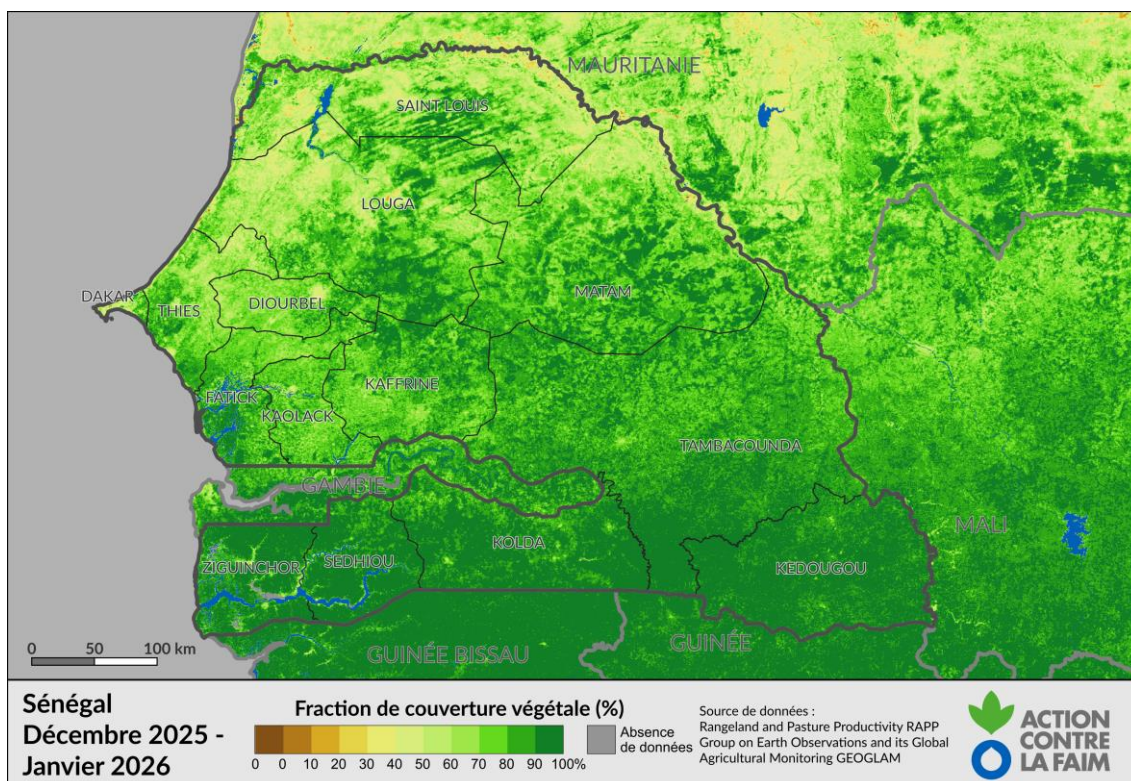


Figure 2 – Fraction de couverture végétale sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

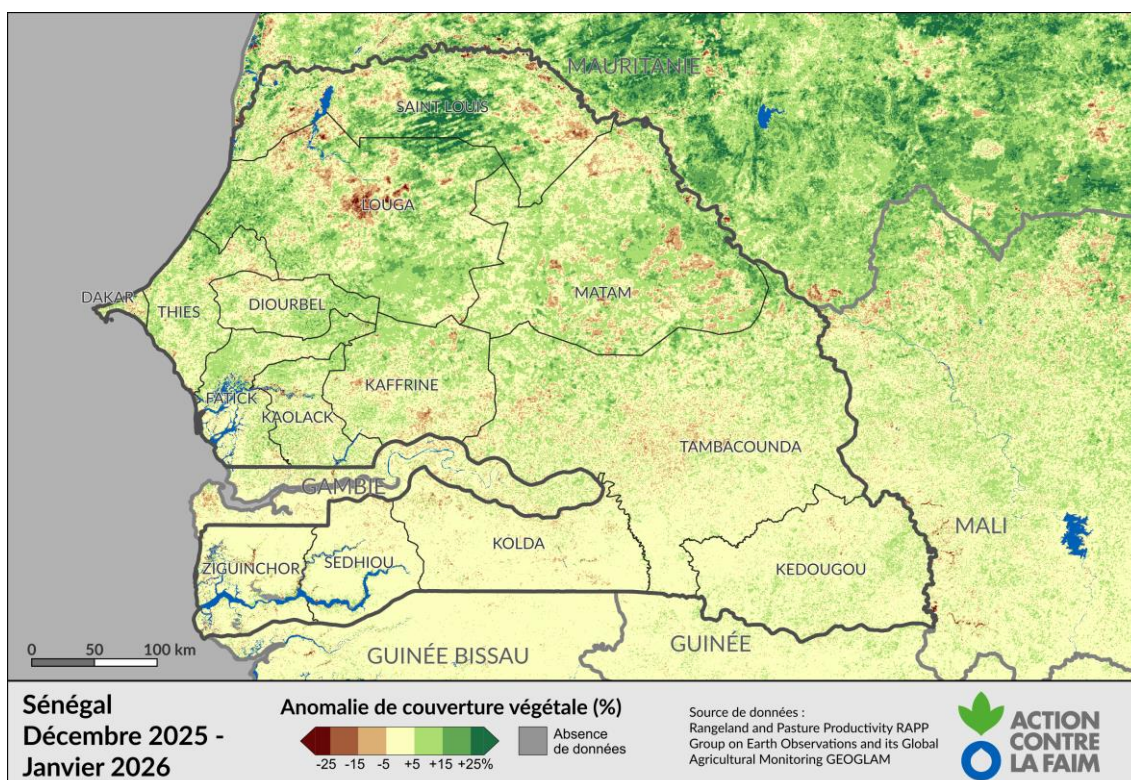


Figure 3 – Anomalie de couverture végétale observée de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

Le nord est marqué par une couverture végétale faible à modérée reflétant la disponibilité encore limitée mais décroissante des pâturages naturels. Le centre du pays est caractérisé par la présence de tapis herbacé. Le sud, zone plus verdoyante avec des niveaux de couverture végétale élevés (70 à 100%) indiquant une meilleure disponibilité des

ressources fourragères même après la saison des pluies. Cette situation explique en partie l'attraction d'une bonne partie des éleveurs à la recherche de ressources fourragères et hydriques de qualité.

Cette distribution spatiale des ressources pastorales contribue à orienter les mouvements de transhumance, une partie des éleveurs se dirigeant vers les zones du centre et du sud à la recherche de pâturages plus abondants et de points d'eau plus accessibles.

La carte d'anomalie de couverture végétale indique par ailleurs des situations contrastées selon les zones, avec des secteurs présentant des conditions proches de la moyenne saisonnière, tandis que d'autres enregistrent des déficits localisés de biomasse. Ces anomalies peuvent influencer la pression pastorale locale et accentuer les mouvements de bétail vers les zones les mieux pourvues en ressources fourragères.

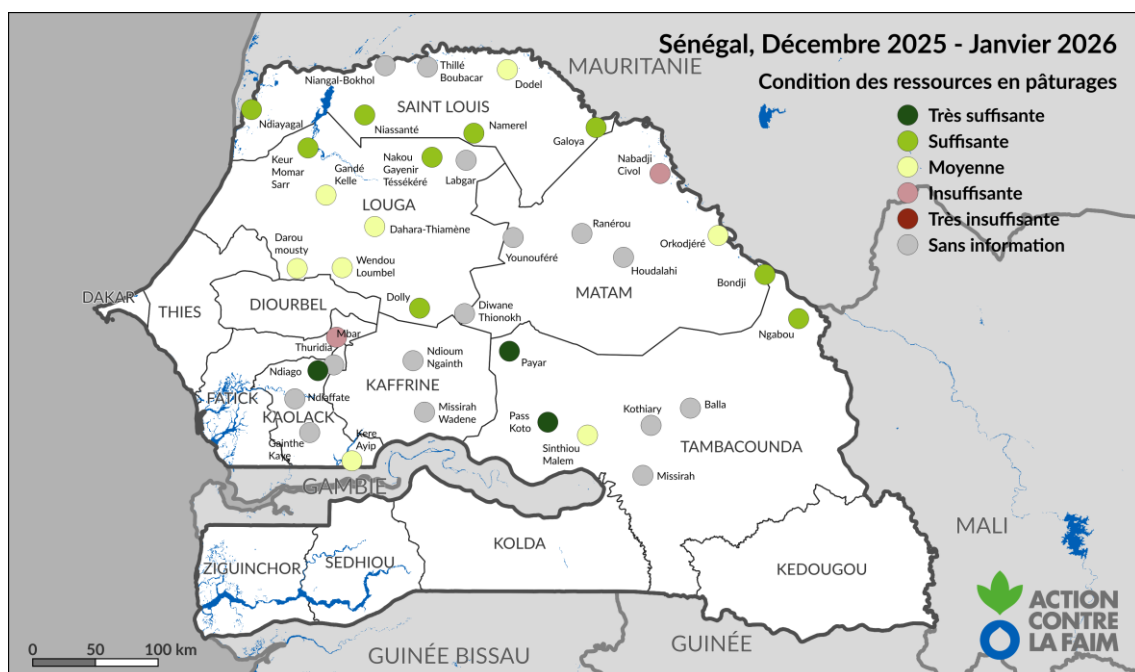


Figure 4 – Situation des ressources en pâturage enregistrée sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

La carte 4 présente la situation des ressources fourragères observée entre décembre 2025 et janvier 2026 dans plusieurs localités du Sénégal. Elle met en évidence une variabilité spatiale importante liée aux conditions climatiques, à la répartition des pluies et à la pression exercée sur les pâturages.

Dans le nord et le centre-nord, les ressources en pâturage apparaissent globalement suffisantes à moyennes, traduisant la persistance d'un couvert herbacé encore exploitable malgré le début de la saison sèche.

Dans la zone centre, les pâturages sont en phase de dégradation. Le tapis herbacé reste présent mais devient progressivement insuffisant face à la pression pastorale croissante, notamment avec l'arrivée des troupeaux transhumants.

Dans le centre-sud du pays, malgré les bonnes pluies enregistrées durant l'hivernage, des déficits localisés sont observés. Cette évolution s'explique en partie par une pression agricole importante, qui limite la disponibilité des espaces de pâturage.

Dans l'ensemble, ces conditions pourraient accentuer les mouvements de bétail vers les zones disposant encore de ressources fourragères suffisantes, augmentant ainsi la pression sur les pâturages disponibles.

RESSOURCES EN EAU

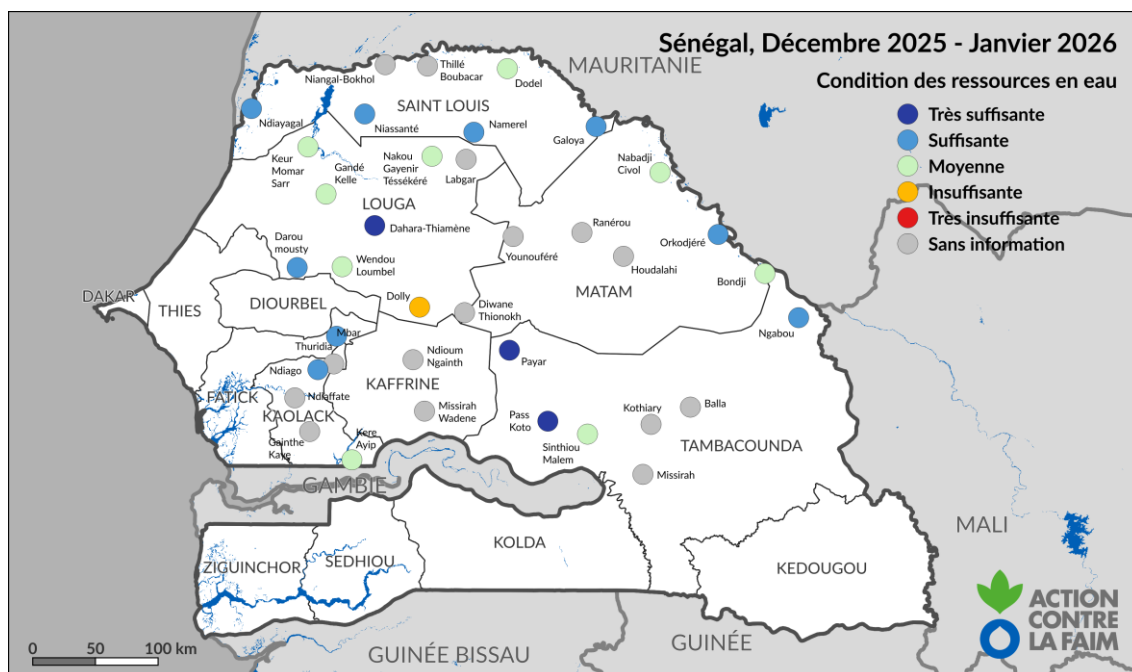


Figure 5 – Situation des ressources en eau enregistrée sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

La carte 5 présente la répartition des ressources hydriques disponibles pour l'abreuvement du bétail durant la période d'analyse (décembre 2025 – janvier 2026) dans plusieurs localités du pays. Les observations sont classées selon six niveaux de disponibilité, allant de très insuffisante à très suffisante.

La partie nord du pays apparaît globalement bien fournie en ressources hydriques, ce qui s'explique notamment par la présence du fleuve Sénégal et par certaines infrastructures hydrauliques qui soutiennent l'abreuvement du bétail.

En revanche, la situation devient plus contrastée vers l'est et dans la zone du Ferlo, où certaines localités présentent des niveaux moyens à insuffisants. Malgré la présence d'importants points d'eau, comme le lac de Guiers, certaines zones restent vulnérables, notamment en raison de la pression pastorale et de l'éloignement des points d'abreuvement.

Concernant la partie sud du pays, les données disponibles restent limitées, ce qui ne permet pas d'évaluer de manière précise la situation des ressources en eau dans cette zone.

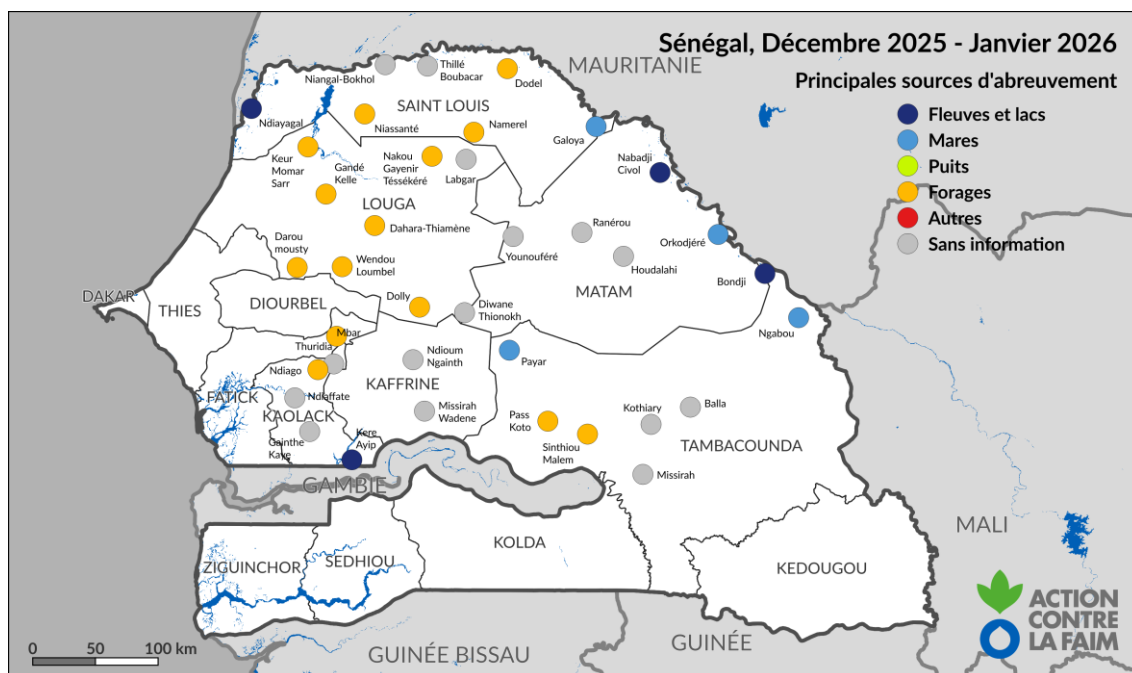


Figure 6 – Principales sources d'abreuvement utilisées sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

La carte 6 met en évidence les forages comme source principale d'abreuvement du bétail à l'échelle nationale, notamment dans le Ferlo, les autres sources d'eau étant plus localisées et limitées.

Sur le centre, les forages constituent la principale source d'abreuvement, notamment dans le Ferlo où les ressources en eau de surface sont limitées. La présence du fleuve Sénégal et ses bras constituent un atout majeur pour la résilience hydrique. Quelques mares saisonnières sont encore présentes en début de saison sèche (ce qui devrait diminuer progressivement).

L'abreuvement dans la zone centre-nord repose essentiellement sur les forages qui constituent des infrastructures hydrauliques stratégiques pour soutenir l'élevage.

Le centre du pays est caractérisé essentiellement par la présence de de forages pastoraux. Au sud de Kaolack, la proximité avec le fleuve Gambie représente une source importante d'abreuvement pour les troupeaux.

Le sud met en évidence selon les données obtenues des forages et mares comme sources principales d'abreuvement identifiées.

On note également une forte disparité en termes de disponibilité et de répartition des points d'eau. Les zones du nord et sud restent hydrauliquement stable. La zone centre reste vulnérable en saison sèche.

FEUX DE BROUSSE

La figure 7 montre la répartition spatiale des feux de brousse sur la période indiquée, avec une nette distinction entre les zones brûlées et la taille des feux de brousse. Ainsi, on note une forte concentration des zones brûlées dans la partie sud et sud-est du Sénégal particulièrement au niveau des régions de Tambacounda, Kédougou et Kolda où les superficies affectées sont particulièrement étendues. Cette situation traduit une forte incidence des feux de brousse dans les zones à fortes biomasse en lien avec la disponibilité importante de végétation après l'hivernage.

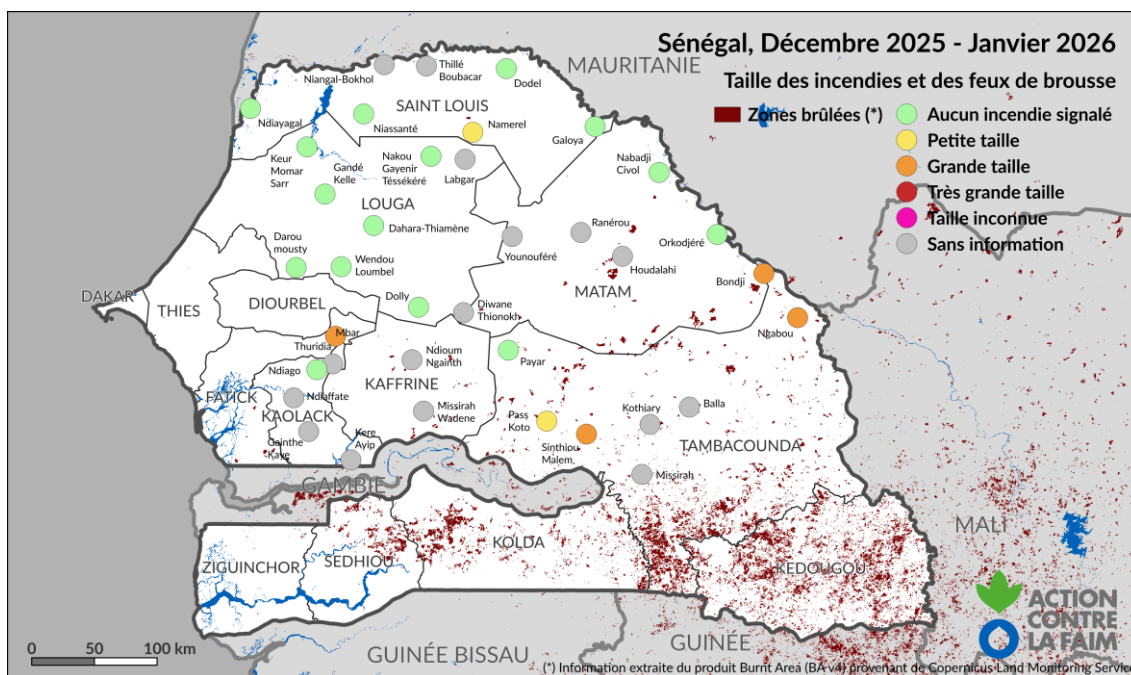


Figure 7 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

Il a été également signalé à Tambacounda des feux de grande à très grande taille dans certaines localités, indiquant une propagation significative des incendies dans cette zone.

Cependant, les zones Nord et centre-nord indiquent aucun feu signalé, s'expliquant par la faible végétation disponible et des conditions plus sèches limitant la propagation des feux.

Dans l'ensemble, la distribution des feux de brousse reflète la disponibilité de la biomasse et pourrait entraîner une dégradation rapide des pâturages, réduisant ainsi les ressources fourragères disponibles pour le bétail et accentuant les mouvements de transhumance.

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La figure 8 présente l'état d'embonpoint (condition corporelle) des petits ruminants dans les différentes zones du Sénégal. L'évaluation de l'état d'embonpoint est un indicateur direct la qualité du pâturage, de la disponibilité de l'eau et de la performance du pastoralisme.

Dans la zone nord et nord-est, l'embonpoint est majoritairement bon, avec quelques poches passables à médiocres. Cette situation traduit un bon état corporel résiduel post-hivernage, soutenu par une disponibilité encore acceptable des ressources, notamment

en eau. Toutefois, les premiers signes de dégradation localisée indiquent le début de la pression sur les pâturages.

Le centre présente une situation hétérogène et mitigée alternant bon et passable, voire localement médiocre. Cette situation est cohérente avec une pression plus marquée sur les ressources pastorales, notamment liée à la concentration des troupeaux et à la réduction progressive du pâturage.

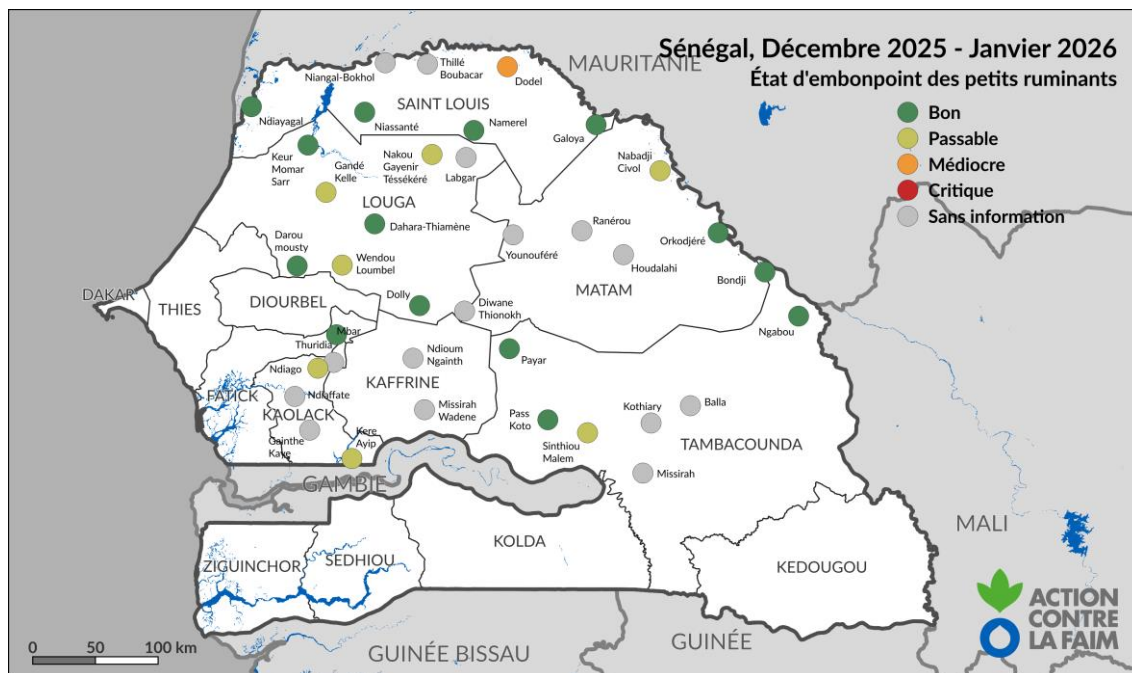


Figure 8 – État d'embonpoint des petits ruminants enregistré sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

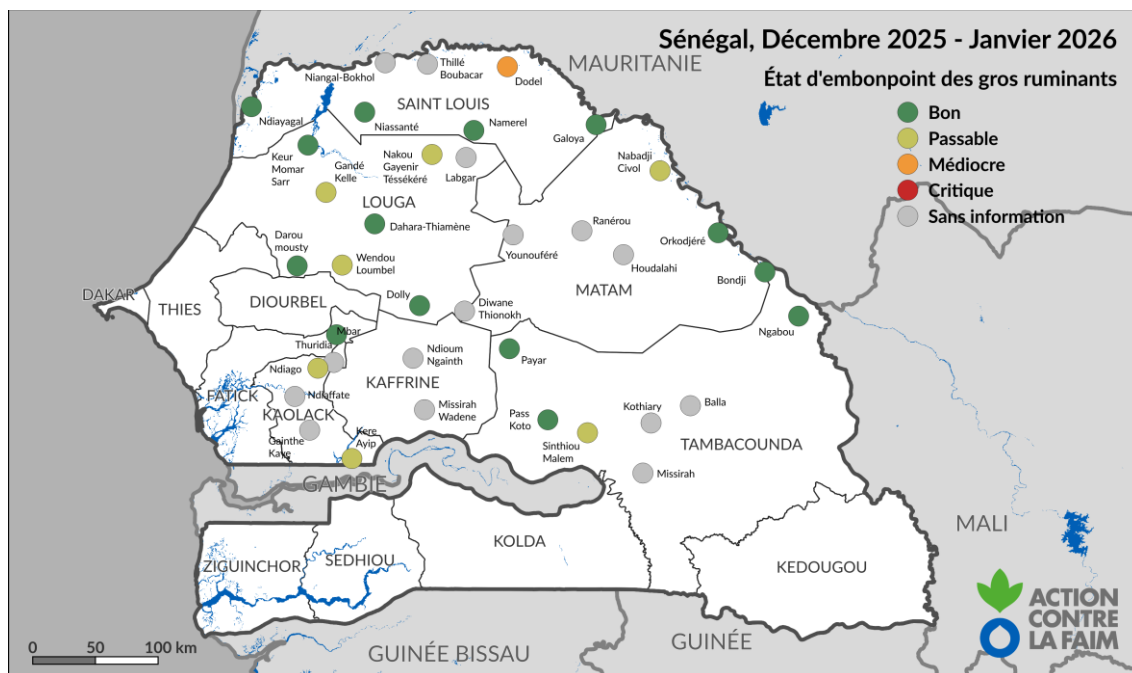


Figure 9 – État d'embonpoint des gros ruminants enregistré sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

La partie sud du pays indique un embonpoint bon à passable malgré les feux de brousse observés dans cette zone. Cette zone offre généralement une meilleure disponibilité fourragère après la saison des pluies, mais qui pourraient être rapidement affectées par les incendies notifiés.

La figure 9 globalement une situation satisfaisante de l'état corporel des gros ruminants sur la période décembre 2025 et janvier 2026, avec une majorité de localités indiquant un état bon à passable, notamment dans les zones nord et centre-nord (Saint-Louis, Louga) ainsi que dans certaines parties du centre et de l'est.

Dans la zone centre, la situation apparaît plus contrastée, avec une alternance entre états bons et passables, traduisant une disponibilité encore acceptable des ressources pastorales mais en dégradation progressive.

Dans la zone nord-est (Matam) et certaines parties du centre-nord, des conditions passables à médiocres sont observées localement, ce qui pourrait refléter une pression accrue sur les ressources pastorales et le début de la saison sèche.

Dans le sud, l'état d'embonpoint reste globalement bon à passable, en lien avec une meilleure disponibilité relative des ressources fourragères.

Dans l'ensemble, la situation reste relativement stable en début de saison sèche, mais l'évolution des ressources en pâturage et en eau pourrait entraîner une dégradation progressive de l'état corporel des animaux dans les semaines à venir.

L'analyse croisée des cartes 10 et 11 montre que la situation sanitaire du cheptel reste globalement stable, sans indication de mortalité significative ni de détérioration sanitaire généralisée.

Toutefois, quelques foyers localisés de maladies ont été signalés, notamment dans le nord-ouest (Saint-Louis, la zone centre-nord (Darou Moutsy) et la zone centre-sud (Kaolack). Dans ces zones, les données sur les causes de mortalité indiquent principalement des situations non précisées ou isolées, suggérant une faible ampleur des impacts à ce stade.

Dans la zone centre-sud (Kaolack), un cas de mortalité lié à la maladie est signalé, en cohérence avec la présence de cas sanitaires dans cette zone, ce qui mérite une attention particulière.

Par ailleurs, un cas isolé de cause non précisée est observé dans le nord-ouest.

Dans l'ensemble, les causes de mortalité restent peu fréquentes et localisées, sans indication de phénomènes majeurs.

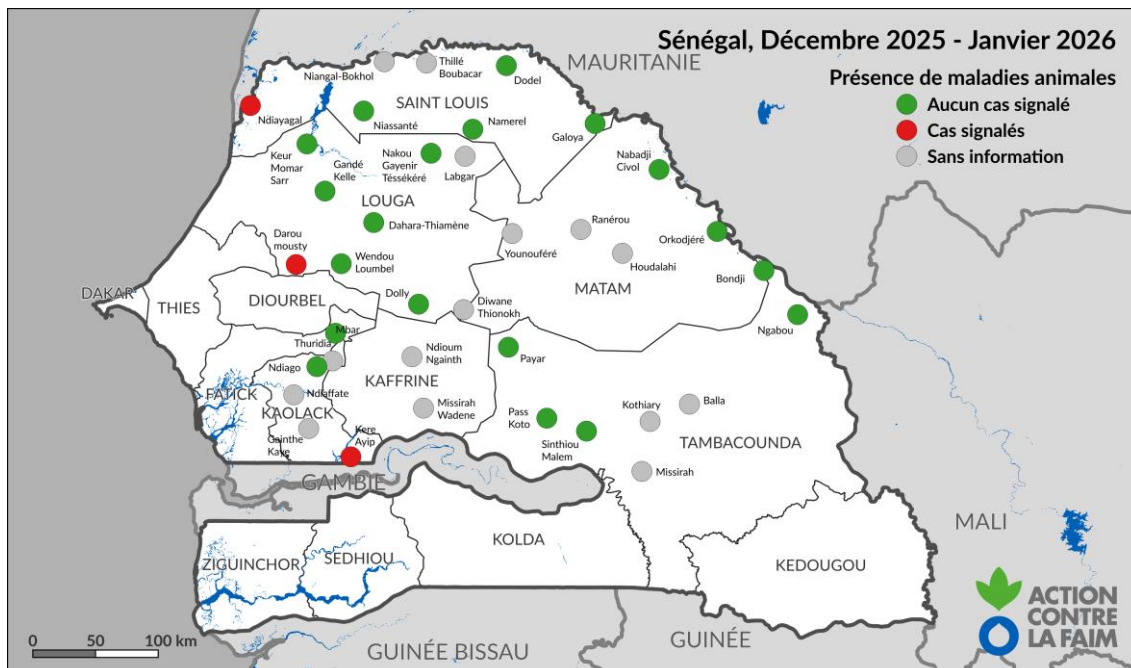


Figure 10 – Présence signalée de maladies animales sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

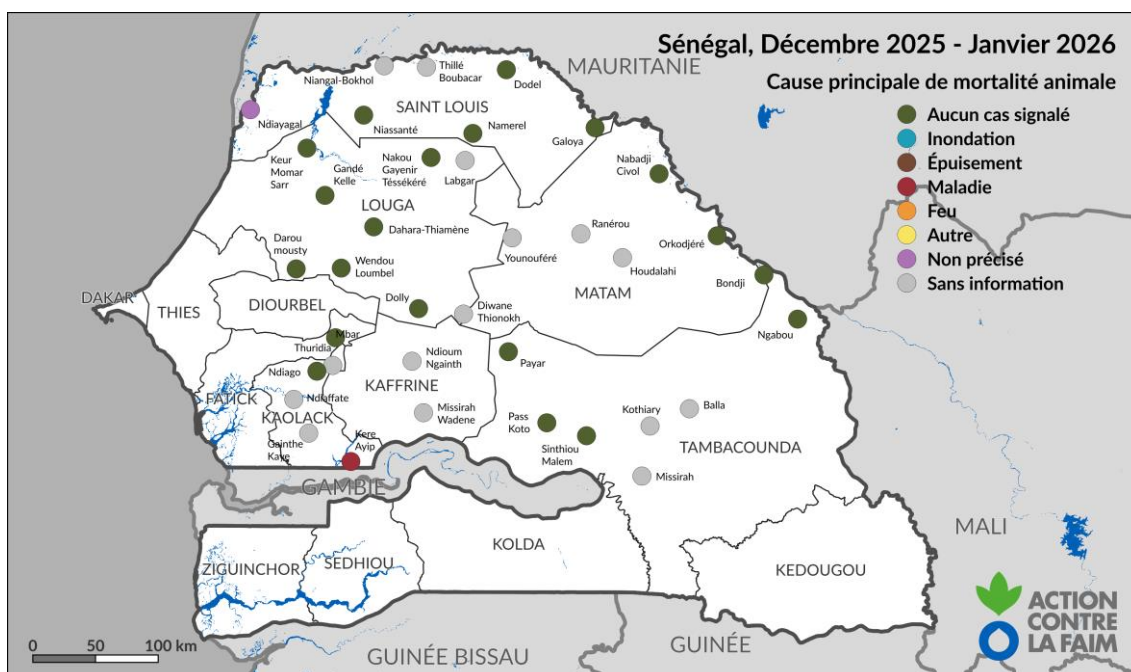


Figure 11 – Causes principales de mortalité animale rapportées sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

La carte 12 présente les signalements de vols de bétail observés entre décembre 2025 et janvier 2026 dans différentes localités du Sénégal. Le vol de bétail est répandu dans la zone nord et centre-nord, notamment dans les régions de Saint-Louis et Louga. Ces zones correspondent à des espaces de forte mobilité pastorale, avec des échanges transfrontaliers importants ce qui peut favoriser l'occurrence de vols.

Des vols sont observés de manière ponctuelle dans la zone est, notamment dans la région de Tambacounda, traduisant une extension limitée du phénomène. En revanche, les zones centre et sud présentent globalement peu ou pas de signalements, suggérant une situation relativement plus calme dans ces zones. Ces vols fragilisent les ménages pastoraux et alimentent les tensions locales. Ils appellent à une sécurisation renforcée.

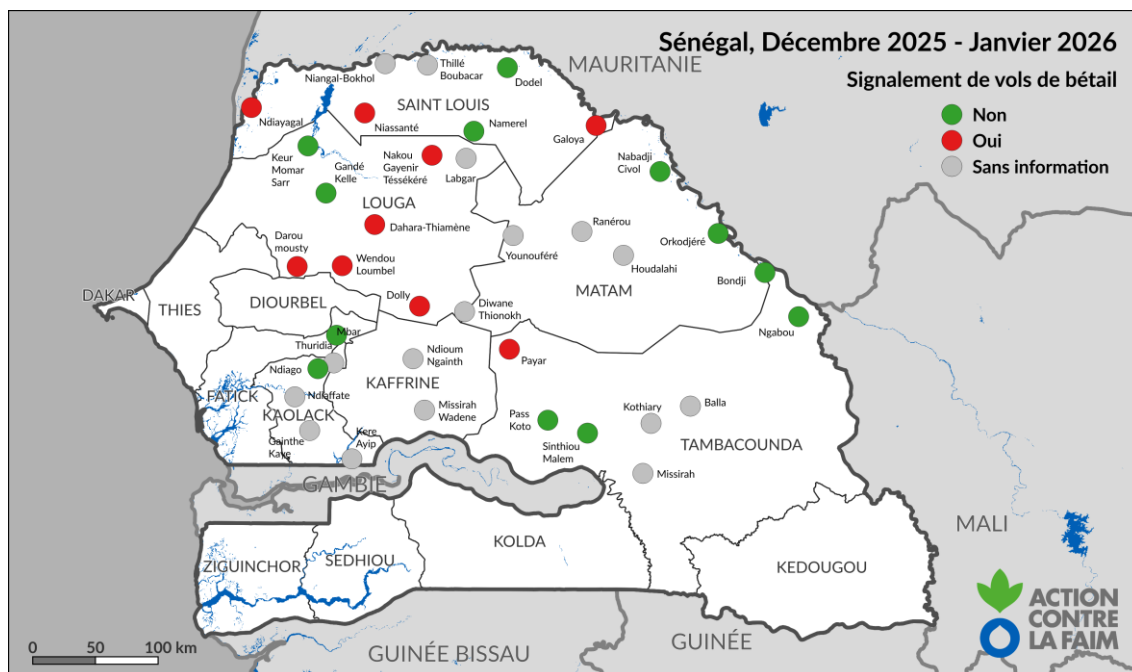


Figure 12 - Vols de bétail rapportés sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

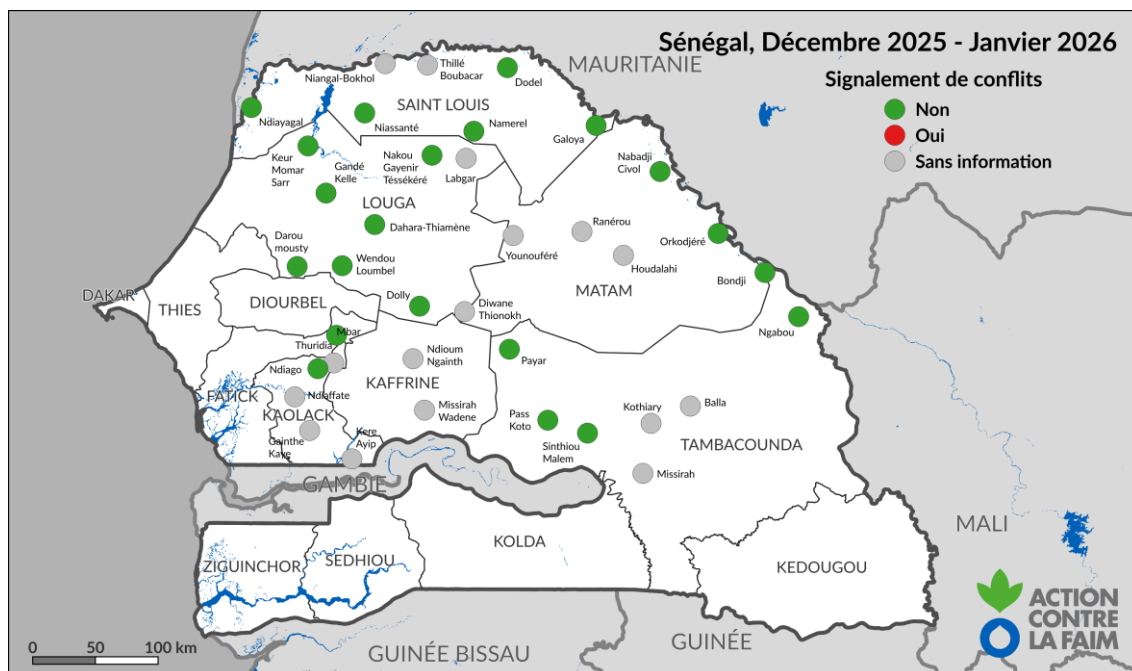


Figure 13 - Conflits rapportés sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

L'analyse de la figure 13 montre une situation globalement stable au cours de la période d'analyse. Toutefois, cette situation doit être interprétée avec prudence. En effet, les zones nord et centre-nord (Saint-Louis, Louga), où des cas de vols de bétail ont été signalés, constituent des espaces de forte mobilité et de concentration du cheptel. Ces

dynamiques peuvent représenter des facteurs de risque de conflits, même si aucun incident n'est rapporté à ce stade.

Dans les zones centre et sud, l'absence de signalements de conflits est cohérente avec une situation relativement plus stable, malgré la pression progressive sur les ressources. Ces résultats peuvent aussi être imputables au manque d'information dans certaines zones ou non pris en compte.

APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

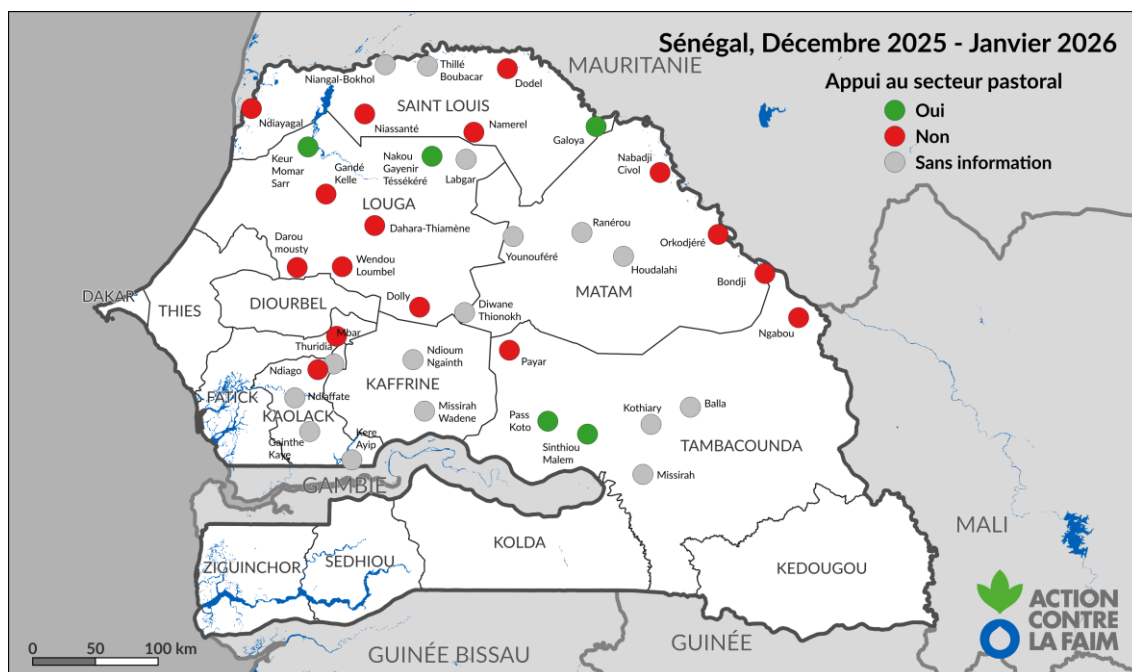


Figure 14 – Zones d'appui au secteur pastoral sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

La figure 14 présente les zones ayant bénéficié ou non d'un appui au secteur pastoral entre décembre 2025 et janvier 2026.

L'analyse met en évidence une couverture limitée des appuis, avec une majorité de localités indiquant l'absence de soutien, notamment dans les zones nord, centre-nord et centre, qui sont pourtant des espaces de forte activité pastorale.

A l'Est, les appuis observés restent ponctuels dans certaines localités de Tambacounda, traduisant une présence partielle mais non généralisée des interventions.

Cette situation est particulièrement préoccupante dans les zones du nord et du centre-nord (Saint-Louis, Louga), où : les vols de bétail sont signalés, la mobilité des troupeaux est élevée et les ressources pastorales sont en dégradation progressive.

L'absence d'appui dans ces zones pourrait accroître la vulnérabilité des éleveurs, notamment à mesure que la saison sèche s'intensifie.

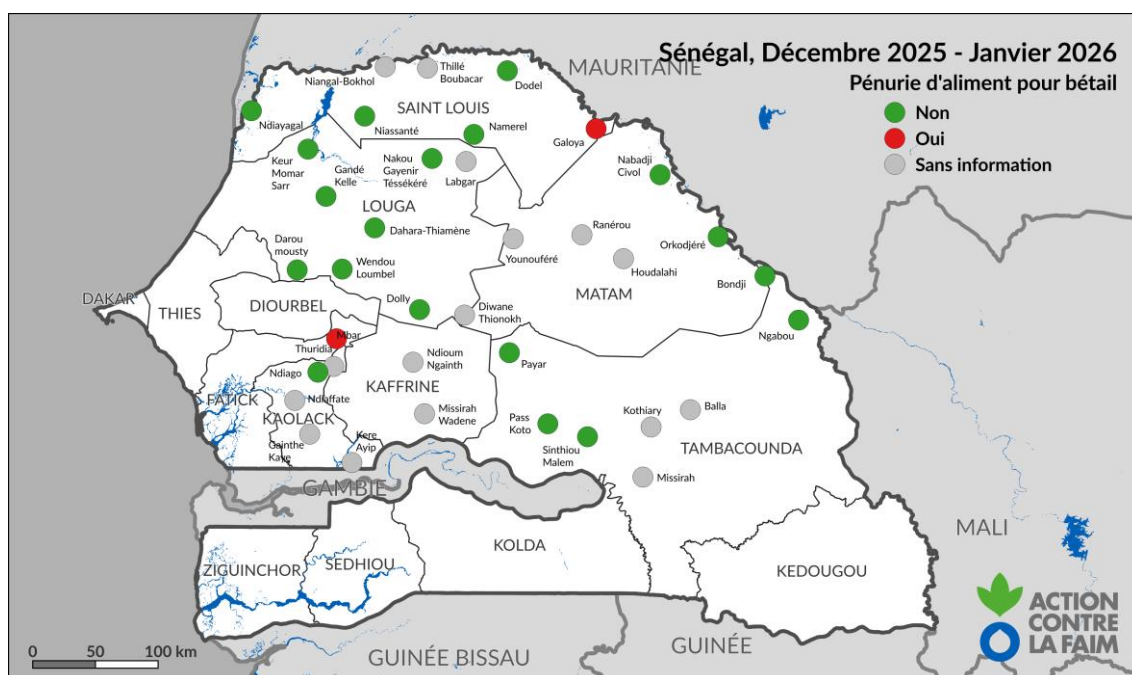


Figure 15 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée sur la période de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

La carte 16 présente les signalements de pénurie d'aliment pour le bétail entre décembre 2025 et janvier 2026 dans différentes localités du Sénégal.

L'analyse montre une situation globalement maîtrisée, avec une large majorité de localités ne signalant pas de pénurie, notamment dans les zones nord, centre-nord, centre et est.

Toutefois, quelques cas localisés de pénurie sont observés dans le nord-est (Galoya) et dans la zone centre (Mbar).

Dans l'ensemble, l'absence généralisée de pénurie est cohérente avec le bon état d'embonpoint observé, mais la dégradation progressive des pâturages pourrait entraîner une augmentation des besoins en alimentation complémentaire dans les prochaines semaines.

PRIX DES MARCHÉS

Tableau 1 - Prix de marché et termes de l'échange de décembre 2025 à janvier 2026 au Sénégal

Tableau 1 : Prix de marché et termes de l'échange de décembre 2025 à janvier 2026 du Sénégal														
Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Sorgho	Aliment bétail	Termes échange	
			Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle					Bovin mâle	
			6 mois – 1 an		1 an – 2 ans		5 ans – 6 ans						Riz	Mil
			FCFA/tête						FCFA/kg				kg/tête	
Fatick	Gossas	Mbar	45 000	35 000	75 000	50 000	800 000	450 000	400	225		350	2 000	3 556
	Ginguinéo	Ndiago	40 000	40 000	100 000	75 000	450 000	300 000	300	200		250	1 500	2 250
Kaolack	Guinguineo	Thuridia												
	Kaolack	Ndiaffate												
	Nioro du Rip	Gainthe Kaye												
		Keur Ayip												
Louga	Kébémér	Darou Mousty	27 500	25 000	100 000	60 000	450 000	350 000	350	225	300	300	1 286	2 000
		Dahara-Thiamène	45 000	35 000	95 000	52 500	437 500	325 000	400	300		300	1 094	1 458
	Linguère	Diwane Thionokh												
		Dolly	33 000	27 000	95 000	60 000			400	245		250		
		Labgar												
		Nakou G. Tèssékéré	50 000	35 000	90 000	65 000	500 000	375 000	300	250		213	1 667	2 000
	Louga	Wendou Loumbel	34 500	33 000	120 000	68 000	800 000		350	300	275	275	2 286	2 667
		Gandé Kelle	35 000	40 000	72 500	75 000	450 000	475 000	375	475		350	1 200	947
		Keur Momar Sarr	35 000	40 000	67 500	45 000	500 000	400 000	500	350	350	300	1 000	1 429
Matam	Kanel	Orkodjéré	40 000	25 000	100 000	45 000	350 000	250 000	350	250	250	300	1 000	1 400
	Matam	Nabadji Civol	35 000	25 000	67 500	50 000	450 000	225 000	450	400	350	250	1 000	1 125
	Ranerou	Ranéro Commune												
		Younouféré												
Saint-Louis	Dagana	Ndiayagal (Diama)	30 000	27 500	40 000	35 000	350 000	300 000	400	500		300	875	700
		Niangal-Bokhol												
		Niassanté	40 000	38 000	79 000	65 000	515 000	465 000	300	400	500	250	1 717	1 288
	Podor	Dodel	35 000	45 000	65 000	60 000	450 000	250 000	300	300	400	200	1 500	1 500
		Galoya	45 000	35 000	75 000	45 000	650 000	350 000	450	400	500	300	1 444	1 625
		Namerel	35 000	30 000	90 000	50 000	600 000	320 000	400	450	450	250	1 500	1 333
		Thillé Boubacar												
Tamba	Bakel	Bondji	40 000	37 250	70 000	47 000	345 000	247 500	375	375	200	250	920	920
		Ngabou	37 500	22 500	60 000	37 500	400 000	275 000	400	250	275	300	1 000	1 600
		Pass Koto												
	Koumpentoum	Payar	35 000	23 000	65 000	30 000	280 000	185 000	350	200	250	300	800	1 400
		Tamba	Sinthiou Malem	50 000	27 500	155 000	65 000	500 000	350 000	350		195	225	1 429

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 1 présente les prix du bétail et des céréales relevés dans les principales zones agro-pastorales du Sénégal, ainsi que les termes de l'échange (TDE) exprimés en kilogrammes de céréales qu'un éleveur peut acquérir en vendant un bovin mâle.

L'analyse montre que, les prix des petits ruminants et bovins sont globalement soutenus, en cohérence avec le bon état d'embonpoint observé dans la plupart des zones. Cette situation traduit une offre animale de bonne qualité et une demande relativement stable sur les marchés.

Les prix des céréales et de l'aliment de bétail présentent des variations selon les localités, avec des niveaux relativement plus accessibles : Dodel, Nakou G. Téssékéré, Sinthiou Malem, Nabadji Civol, Niassanté, Ndiago.

En outre Les termes de l'échange (TDE) bovin/céréales apparaissent globalement favorables dans plusieurs zones, permettant aux éleveurs d'acheter des quantités importantes de riz et de mil. Par exemple un taureau vendu à Mbar (Fatick) permettrait d'acquérir 3,6 tonnes de mil, traduisant un pouvoir d'achat relativement élevé.

Il est à noter que les TDE restent cependant très variables avec des niveaux plus faibles observés dans certaines localités, notamment à Diam (Saint-Louis), Gandé Kelle (Louga), Nabadji Civol (Matam) et Bondji (Tambacounda), indiquant un pouvoir d'achat plus limité des éleveurs.

Dans l'ensemble, les marchés restent fonctionnels, mais l'évolution attendue de la saison sèche, marquée par la dégradation des pâturages et une possible augmentation de la demande en aliments bétail, pourrait entraîner une pression à la hausse sur les prix des aliments et une dégradation progressive des termes de l'échange. Ainsi, une bonne planification des ventes couplées avec un achat groupé permettrait aux familles d'éleveurs de tirer profit du déstockage de leur troupeau.

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/tête)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	45 000	45 000	0	35 000	
Kaffrine		40 000		36 250	
Kaolack	40 000	41 667	-4	35 625	+12
Louga	37 143	36 188	+3	32 042	+16
Matam	37 500	38 750	-3	35 650	+5
Saint-Louis	37 000	37 214	-1	31 248	+18
Tamba	41 400	40 400	+2	35 996	+15
Sénégal	38 350	38 286	+0	33 546	+14

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 2 présente l'évolution des prix moyens du bétail entre décembre 2025 et janvier 2026, comparativement à la période précédente (octobre – novembre 2025) et à la même période de l'année précédente.

L'analyse montre que le prix des petits ruminants est globalement stable à court terme, avec une variation quasi nulle au niveau national (+0 %). Des légères baisses sont observées dans certaines régions, notamment à Kaolack (-4 %), Matam (-3 %) et Saint-Louis (-1 %), tandis que d'autres zones enregistrent des hausses modérées, comme Louga (+3 %) et Tambacounda (+2 %). Cette évolution traduit des marchés relativement stables, sans perturbation majeure sur la période récente.

En comparaison annuelle, les prix du bétail enregistrent une hausse significative dans l'ensemble des régions, avec une augmentation de +14 % au niveau national. Cette progression est particulièrement marquée à Saint-Louis (+18 %), Louga (+16 %), Tambacounda (+15 %) et Kaolack (+12 %). Cette dynamique reflète une valorisation du bétail, cohérente avec le bon état d'embonpoint observé et une demande soutenue sur les marchés.

Tableau 3 – Évolution du prix moyen du caprin femelle par région en FCFA/tête

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/tête)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	35 000	30 000	+17	30 000	+17
Kaffrine		30 000		25 750	
Kaolack	40 000	43 333	-8	30 833	+30
Louga	33 571	31 375	+7	27 922	+20
Matam	25 000	26 875	-7	25 167	-1
Saint-Louis	35 100	32 286	+9	28 144	+25
Tamba	28 250	30 800	-8	29 884	-5
Sénégal	32 088	32 089	-0	28 026	+14

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 3 l'évolution des prix moyens des caprins femelles entre décembre 2025 et janvier 2026, comparativement à la période précédente (octobre – novembre 2025) et à la même période de l'année précédente.

À court terme, les prix apparaissent globalement stables au niveau national, avec toutefois des variations contrastées selon les régions. Des hausses sont observées à Fatick (+17 %), Saint-Louis (+9 %) et Louga (+7 %), traduisant une demande soutenue ou une offre limitée dans ces zones. En revanche, des baisses sont enregistrées à Kaolack (-8 %), Matam (-7 %) et Tambacounda (-8 %), ce qui pourrait refléter des dynamiques locales de marché, notamment liées à l'augmentation de l'offre ou à des ventes de précaution.

En comparaison annuelle, les prix des caprins femelles sont en hausse au niveau national (+14 %), confirmant une tendance globale à la valorisation du bétail. Cette augmentation est particulièrement marquée à Kaolack (+30 %), Saint-Louis (+25 %) et Louga (+20 %). Toutefois, certaines zones présentent une stagnation ou une légère baisse, notamment à Matam (-1 %) et Tambacounda (-5 %), indiquant des disparités territoriales.

Tableau 4 – Évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/tête)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	75 000	70 000	+7	57 500	
Kaffrine		80 000		82 000	
Kaolack	100 000	86 667	+15	90 833	+10
Louga	91 429	88 571	+3	81 475	+12
Matam	83 750	84 375	-1	77 125	+9
Saint-Louis	69 800	72 143	-3	67 574	+3
Tamba	88 250	76 000	+16	72 918	+21
Sénégal	84 888	80 833	+5	75 214	+13

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Dans l'ensemble, les prix des caprins femelles restent relativement favorables aux éleveurs, bien que les évolutions à court terme montrent des ajustements locaux des marchés. À mesure que la saison sèche progresse, la pression sur les ressources pastorales pourrait entraîner une augmentation des ventes d'animaux, susceptible d'exercer une pression à la baisse sur les prix dans certaines zones.

L'analyse du tableau 5 sur les prix des ovins mâles reflète une tendance en augmentation. Au niveau national, la variation du prix est de +5%. Cette situation traduit une dynamique favorable des marchés en début de saison sèche.

Cette tendance haussière est particulièrement marquée dans certaines régions, notamment à Tambacounda (+16 %), Kaolack (+15 %) et Fatick (+7 %). Des hausses plus modérées sont également observées à Louga (+3 %). Ceci s'explique notamment par le bon état d'embonpoint des animaux et une offre encore limitée car la majeure partie des éleveurs sont en transhumance, les éleveurs n'étant pas encore contraints à des ventes massives.

Cependant, des baisses légères sont enregistrées à Matam (-1 %) et Saint-Louis (-3 %). Ces évolutions reflètent des ajustements locaux liés à une augmentation de l'offre, notamment dans les zones de départ ou de transit des troupeaux, où la pression pastorale commence à s'accroître. La mobilité du bétail et les ventes précoces peuvent ainsi exercer une pression à la baisse sur les prix.

En comparaison annuelle, les prix des ovins mâles sont en hausse significative (+13 % au niveau national), confirmant une tendance générale à la valorisation du bétail. Cette progression est particulièrement notable à Tambacounda (+21 %), Louga (+12 %) et Kaolack (+10 %), en cohérence avec le bon état corporel des animaux et des marchés dynamiques.

Tableau 5 – Évolution du prix moyen de l'ovin femelle par région en FCFA/tête

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/tête)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	50 000	50 000	0	42 500	
Kaffrine		70 000		57 500	
Kaolack	75 000	67 667	+11	53 333	+41
Louga	60 786	58 429	+4	49 926	+22
Matam	47 500	54 375	-13	44 267	+7
Saint-Louis	51 000	51 071	-0	47 936	+6
Tamba	43 600	42 550	+2	42 300	+3
Sénégal	53 425	54 435	-2	47 026	+14

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le prix des ovins femelles (tableau 6) a connu une baisse au cours de la période d'analyse et la moyenne nationale passe de 54 435 à 53 425 FCFA/tête soit une baisse légère de -2% traduisant une stabilisation des marchés avec des ajustements locaux. Cette évolution masque toutefois des dynamiques contrastées selon les régions.

Des hausses sont observées à Kaolack (+11 %), Louga (+4 %) et Tambacounda (+2 %). Ces évolutions s'expliquent par une demande soutenue et un bon état d'embonpoint des animaux, qui favorisent leur valorisation sur les marchés.

Une baisse marquée est enregistrée à Matam (-13 %), ainsi qu'une quasi-stabilité à Saint-Louis. Ces tendances reflètent probablement une augmentation de l'offre, liée aux premières ventes en réponse à la pression pastorale et à la dégradation progressive des ressources dans ces zones. Les ovins femelles, souvent mobilisés en priorité dans les stratégies d'ajustement des ménages, peuvent ainsi être davantage présents sur les marchés, contribuant à la baisse des prix.

En comparaison annuelle, les prix des ovins femelles sont en hausse significative (+14 % au niveau national), avec une progression particulièrement marquée à Kaolack (+41 %) et Louga (+22 %). Cette dynamique confirme une valorisation globale du bétail, en lien avec le bon état corporel des animaux et des marchés globalement dynamiques.

Tableau 6 – Évolution du prix moyen du bovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/tête)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	800 000	800 000	0	600 000	+33
Kaffrine		350 000		335 000	
Kaolack	450 000	500 000	-10	483 333	-7
Louga	522 917	491 429	+6	444 471	+18
Matam	400 000	481 250	-17	307 667	+30
Saint-Louis	513 000	525 000	-2	375 786	+37
Tamba	365 700	371 000	-1	338 309	+8
Sénégal	462 158	470 962	-2	377 141	+23

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Au niveau national, la valeur moyenne du prix des bovins mâles a connu une légère baisse passant de 470 962 à 462 158 FCFA/tête (tableau 6). À court terme, les prix apparaissent globalement en légère baisse au niveau national (-2%), avec toutefois des variations contrastées selon les régions.

Tableau 7 – Évolution du prix moyen du bovin femelle par région en FCFA/tête

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/tête)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	450 000	450 000	0	300 000	+50
Kaffrine		300 000		266 000	
Kaolack	300 000	331 667	-10	300 000	0
Louga	385 000	431 250	-11	315 813	+22
Matam	237 500	286 250	-17	205 083	+16
Saint-Louis	337 000	342 143	-2	255 845	+32
Tamba	264 000	265 600	-1	231 514	+14
Sénégal	316 944	336 558	-6	260 227	+22

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 7 présente l'évolution des prix moyens des bovins femelles entre décembre 2025 et janvier 2026, comparativement à la période précédente (octobre, novembre 2025) et à la même période de l'année précédente.

À court terme, les prix enregistrent une baisse au niveau national (-6 %), traduisant une augmentation progressive de l'offre sur les marchés. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de début de transhumance et de dégradation des ressources pastorales, notamment dans les zones nord et centre-nord, où les éleveurs sont amenés à ajuster la taille de leurs troupeaux.

Les baisses les plus marquées sont observées à Matam (-17 %), Louga (-11 %) et Kaolack (-10 %). Dans ces zones, correspondant à des espaces de départ ou de transit des troupeaux, l'intensification des mouvements de transhumance et les ventes d'animaux, en particulier des femelles, contribuent à une pression à la baisse sur les prix. Des baisses plus modérées sont également observées à Saint-Louis (-2 %) et Tambacounda (-1 %), traduisant des ajustements locaux.

À l'inverse, la stabilité observée à Fatick peut s'expliquer par une offre plus maîtrisée et des conditions encore relativement favorables.

En comparaison annuelle, les prix des bovins femelles sont en hausse significative (+22 % au niveau national), avec des augmentations particulièrement importantes à Fatick (+50 %), Saint-Louis (+32 %) et Louga (+22 %). Cette dynamique reflète une valorisation globale du bétail, en cohérence avec le bon état corporel des animaux en début de saison sèche.

Dans l'ensemble, les prix des bovins femelles restent relativement élevés, mais la baisse observée à court terme constitue un signal précoce des effets de la transhumance sur les marchés, marqué par une augmentation de l'offre dans les zones de départ et de transit. Cette tendance pourrait se poursuivre avec l'intensification de la saison sèche.

Tableau 8 – Évolution du prix moyen du riz par région en FCFA/kg

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/kg)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	400	410	-2	410	-2
Kaffrine		500		389	
Kaolack	300	433	-31	425	-29
Louga	382	393	-3	363	+5
Matam	400	400	0	354	+13
Saint-Louis	370	386	-4	344	+8
Tamba	365	365	0	345	+6
Sénégal	373	395	-6	354	+5

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

À court terme, les prix du riz (Tableau 8) enregistrent une baisse au niveau national (-6 %), traduisant une détente relative des marchés.

Cette évolution est particulièrement marquée à Kaolack (-31 %), où les prix connaissent une baisse significative, probablement liée à une amélioration de l'approvisionnement local ou à des dynamiques commerciales spécifiques.

Des baisses plus modérées sont observées à Saint-Louis (-4 %), Louga (-3 %) et Fatick (-2 %), tandis que les prix restent stables à Matam et Tambacounda.

En comparaison annuelle, les prix du riz présentent une légère hausse au niveau national (+5 %), indiquant une pression modérée sur les marchés alimentaires. Cette hausse est plus marquée à Matam (+13 %), Saint-Louis (+8 %) et Tambacounda (+6 %), traduisant des variations liées à l'approvisionnement et à la demande locale.

Dans l'ensemble, les prix du riz restent relativement accessibles, ce qui contribue à soutenir le pouvoir d'achat des ménages, notamment dans un contexte où les prix du

bétail sont globalement favorables. Cette situation est cohérente avec des termes de l'échange globalement favorables dans plusieurs zones.

L'évolution de la saison sèche, combinée à une éventuelle hausse de la demande, pourrait entraîner une stabilisation voire une remontée des prix dans les mois à venir.

Tableau 9 – Évolution du prix moyen du mil par région en FCFA/kg

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/kg)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	225	250	-10	213	+6
Kaffrine		175		233	
Kaolack	200	233	-14	272	-26
Louga	306	326	-6	354	-14
Matam	325	338	-4	292	+11
Saint-Louis	410	443	-7	414	-1
Tamba	245	276	-11	281	-13
Sénégal	317	333	-5	332	-5

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

À court terme, les prix du mil (Tableau 9) enregistrent une baisse au niveau national (-5 %), traduisant une détente relative des marchés céréaliers. Cette tendance est observée dans la plupart des régions, avec des baisses plus marquées à Kaolack (-14 %), Tambacounda (-11 %) et Fatick (-10 %). Des diminutions plus modérées sont également relevées à Saint-Louis (-7 %), Louga (-6 %) et Matam (-4 %).

Cette évolution peut s'expliquer par une disponibilité encore satisfaisante des stocks post-récolte, ainsi que par une pression de la demande encore limitée en début de saison sèche.

En comparaison annuelle, les prix du mil sont globalement en baisse (-5 % au niveau national), traduisant une amélioration relative de l'accès aux céréales dans plusieurs zones. Toutefois, des hausses sont observées à Matam (+11 %) et Fatick (+6 %), indiquant des tensions localisées sur les marchés.

Dans l'ensemble, les prix du mil restent relativement accessibles, contribuant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages et des éleveurs. Cette situation, combinée aux prix favorables du bétail, se traduit par des termes de l'échange globalement avantageux dans plusieurs zones. Toutefois, avec l'avancée de la saison sèche, la diminution progressive des stocks et l'augmentation de la demande pourraient entraîner une stabilisation voire une hausse des prix dans les prochaines semaines.

Tableau 10 – Évolution du prix moyen du sorgho par région en FCFA/kg

Région	Déc. 2025 – Jan. 2026 (FCFA/kg)	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2024 – Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Kaffrine		300		200	
Kaolack		358		333	
Louga	308	312	-1	318	-3
Matam	300	375	-20	350	-14
Saint-Louis	463	463	0	463	0
Tamba	224	238	-6	309	-28
Sénégal	321	343	-6	335	-4

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

À court terme, les prix du sorgho (Tableau 10) enregistrent une baisse au niveau national (-6 %), traduisant une détente relative des marchés céréaliers, en cohérence avec la période post-récolte.

Cette tendance est particulièrement marquée à Matam (-20 %) et Tambacounda (-6 %), indiquant une amélioration de la disponibilité locale. Dans d'autres zones, les prix restent relativement stables, notamment à Saint-Louis (0 %) et à Louga (-1 %), traduisant des marchés équilibrés entre offre et demande. En comparaison annuelle, les prix du sorgho sont également en baisse (-4 % au niveau national), avec des diminutions plus importantes à Tambacounda (-28 %) et Matam (-14 %). Cette évolution suggère une meilleure disponibilité des stocks par rapport à l'année précédente.

Dans l'ensemble, les prix du sorgho restent globalement accessibles, contribuant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages et des éleveurs. Cette situation est cohérente avec des termes de l'échange globalement favorables, observés dans plusieurs zones. Toutefois, avec l'avancée de la saison sèche et la diminution progressive des stocks, une stabilisation voire une remontée des prix pourrait être observée dans les mois à venir.

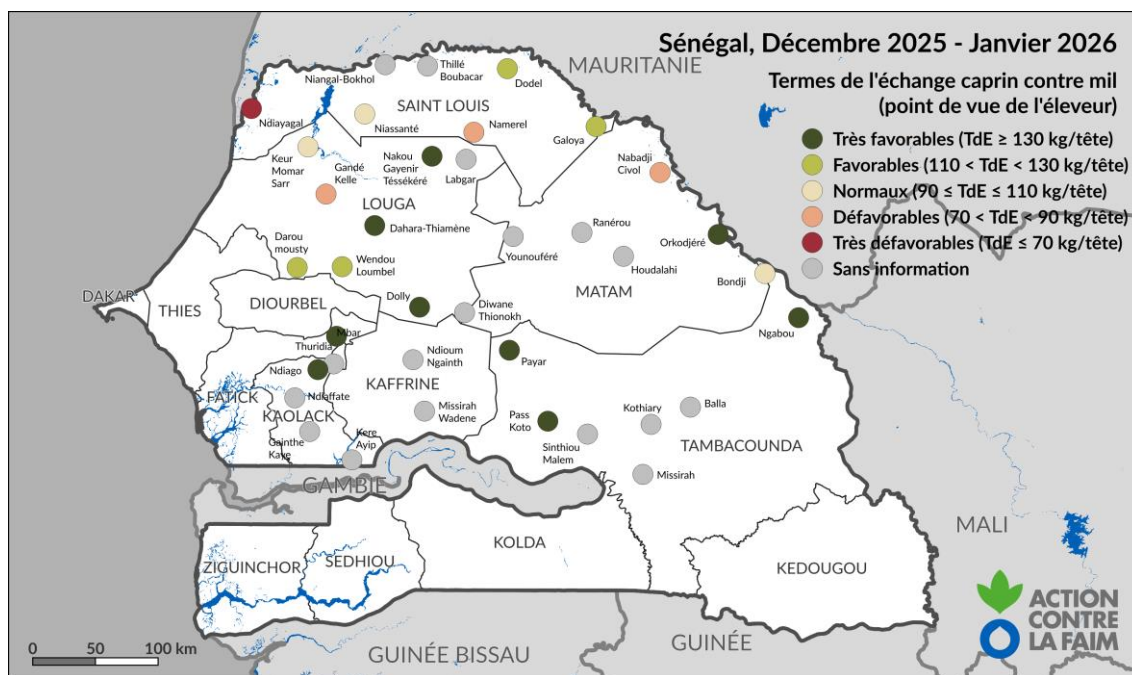


Figure 16 – Termes de l'échange caprin contre mil de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Sénégal

Les termes de l'échange caprin contre mil apparaissent globalement favorables sur la période analysée, avec toutefois des disparités importantes selon les zones (Figure 16). Dans le centre et le sud du pays, notamment à Kaolack, Kaffrine et Tambacounda, les conditions sont favorables à très favorables pour les éleveurs. Cette situation s'explique par la baisse des prix du mil observée dans ces zones, combinée à des prix du caprin relativement stables, permettant aux ménages d'obtenir des quantités importantes de céréales en vendant un animal.

Dans les zones du centre-nord, en particulier à Louga, les termes de l'échange restent globalement normaux à favorables. Malgré des prix du mil encore relativement élevés, le niveau des prix du bétail permet de maintenir un pouvoir d'achat acceptable, bien que plus sensible aux fluctuations du marché.

En revanche, les conditions sont plus défavorables dans les zones nord et dans la vallée du fleuve Sénégal, notamment à Saint-Louis et dans certaines localités du Ferlo. Ces zones se caractérisent par des prix du mil élevés, associés à une pression accrue sur les marchés du bétail, ce qui limite le pouvoir d'achat des éleveurs.

Dans l'ensemble, la situation actuelle reste favorable aux éleveurs, soutenue par une bonne disponibilité des céréales et des prix du bétail encore relativement élevés. Toutefois, avec l'intensification progressive de la saison sèche, la hausse attendue de la demande en céréales et l'augmentation de l'offre de bétail liée à la transhumance pourrait entraîner une dégradation des termes de l'échange dans les mois à venir, en particulier dans les zones déjà vulnérables du nord.

Tableau 11 – Évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail par région en FCFA/kg

Région	Déc. 2025 - Jan. 2026 (FCFA/kg)	Oct. - Nov. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2024 - Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	350	350	0	250	+40
Kaffrine		300		260	
Kaolack	250	358	-30	338	-26
Louga	284	280	+1	270	+5
Matam	275	288	-4	278	-1
Saint-Louis	260	279	-7	286	-9
Tamba	275	272	+1	281	-2
Sénégal	273	289	-5	277	-1

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

À court terme, les prix de l'aliment de bétail (Tableau 11) enregistrent une baisse modérée au niveau national (-5 %), traduisant une détente relative du marché des intrants alimentaires. Cette tendance est particulièrement marquée à Kaolack (-30 %) et, dans une moindre mesure, à Saint-Louis (-7 %) et Matam (-4 %). En revanche, les prix restent stables ou en légère hausse à Louga (+1 %) et Tambacounda (+1 %).

En comparaison à la moyenne des cinq dernières années, les prix apparaissent globalement proches de la normale (-1 % au niveau national), bien que des écarts significatifs soient observés selon les zones. Ainsi, les prix restent nettement supérieurs à la moyenne à Fatick (+40 %), traduisant des conditions locales plus contraignantes, tandis qu'ils sont inférieurs à la moyenne à Kaolack (-26 %) et Saint-Louis (-9 %).

Dans l'ensemble, les prix de l'aliment de bétail restent relativement accessibles à ce stade, ce qui contribue à soutenir les stratégies d'alimentation complémentaire du bétail. Toutefois, avec la dégradation progressive des pâturages et l'augmentation attendue de la demande en aliment bétail, une pression à la hausse des prix pourrait être observée dans les prochaines semaines.

L'analyse du tableau des prix de l'aliment de bétail note une baisse nationale de -5%. La moyenne nationale passe de 289 à 273 FCFA/kg. Cette situation peut être imputée à la disponibilité accrue de céréales et une baisse des prix de la matière première occasionnée par une surproduction. La période post-récolte est généralement caractérisée par une diminution des prix dans la plupart des régions. Toutefois, le tableau montre une forte disparité régionale. Le marché de Fatick reste préoccupant (+40%), celui de Kaolack est caractérisé par une chute exceptionnelle (-30% saisonnier, -26% historique), les marchés de Louga et Tambacounda restent stables.

CONCLUSION

La situation agro-pastorale du Sénégal sur la période décembre 2025 – janvier 2026 apparaît globalement stable et relativement favorable, mais marquée par des dynamiques différenciées selon les zones et les premiers signaux d'une dégradation progressive liée à l'installation de la saison sèche.

Sur le plan des ressources, la couverture végétale reste globalement satisfaisante, notamment dans le sud et le centre du pays, tandis que le nord et le centre-nord enregistrent un début de dégradation du tapis herbacé. Les ressources en eau demeurent globalement disponibles, en particulier le long de la vallée du fleuve Sénégal, bien que des poches de vulnérabilité persistent dans le Ferlo. Cette situation favorise encore un bon état d'embonpoint des animaux, aussi bien pour les petits que pour les gros ruminants.

Cependant, plusieurs facteurs traduisent une pression croissante sur les systèmes pastoraux. Les mouvements de transhumance s'intensifient, entraînant une concentration du bétail dans les zones d'accueil, une pression accrue sur les ressources disponibles et une augmentation progressive de l'offre sur les marchés. Par ailleurs, la présence localisée de feux de brousse, notamment dans le sud et le sud-est, contribue à la réduction des pâturages. Sur le plan sanitaire, la situation reste globalement maîtrisée, avec peu de cas de maladies et de mortalité animale signalés, ce qui constitue un facteur favorable.

Sur les marchés, la situation est actuellement à l'avantage des éleveurs. Les prix du bétail restent globalement élevés sur un an, malgré des baisses observées à court terme, notamment pour les bovins femelles et dans certaines zones du nord, en lien avec l'augmentation de l'offre. Parallèlement, les prix des céréales (riz, mil, sorgho) sont en baisse ou stables à court terme, traduisant une bonne disponibilité post-récolte. Cette combinaison favorable se reflète dans des termes de l'échange globalement avantageux, particulièrement dans les zones centre et sud.

Toutefois, cette situation reste fragile et transitoire. Les zones du nord et du centre-nord (Saint-Louis, Louga, Matam) présentent déjà des signaux de vulnérabilité : dégradation des pâturages, pression pastorale accrue, vols de bétail signalés et accès limité à l'appui pastoral. À mesure que la saison sèche s'intensifie, la hausse de l'offre de bétail, combinée à une augmentation de la demande en céréales et en aliment de bétail, pourrait entraîner une détérioration progressive des termes de l'échange et du pouvoir d'achat des éleveurs.

En perspective, sans appui ciblé, ces dynamiques pourraient conduire à une soudure pastorale précoce et localement sévère, en particulier dans les zones du Ferlo et du nord. Il apparaît ainsi essentiel de renforcer dès à présent les dispositifs de suivi, d'appui à l'alimentation animale et de sécurisation des moyens d'existence pastoraux, afin d'anticiper et de limiter les effets de la dégradation attendue.

PERSPECTIVES

Au regard des dynamiques observées, la situation agro-pastorale devrait évoluer selon les tendances suivantes :

- Poursuite de la dégradation des ressources pastorales, notamment dans les zones nord et centre-nord, avec une réduction progressive du tapis herbacé et l'assèchement des points d'eau temporaires ;
- Intensification des mouvements de transhumance nord-sud, entraînant une concentration accrue du bétail dans les zones d'accueil et une pression croissante sur les ressources disponibles ;
- Augmentation de l'offre de bétail sur les marchés, susceptible d'entraîner une baisse progressive des prix, en particulier pour les bovins et les femelles ;
- Hausse attendue des prix des céréales, liée à la diminution des stocks et à l'augmentation de la demande en période de soudure ;
- Détérioration progressive des termes de l'échange, notamment dans les zones déjà vulnérables du nord ;
- Augmentation de la demande et des prix de l'aliment de bétail, en raison du recours accru à l'alimentation complémentaire ;
- Risque accru de conflits d'accès aux ressources dans les zones de concentration des troupeaux ;
- Maintien d'une situation sanitaire globalement stable, mais avec un risque d'apparition de maladies en cas de concentration excessive du bétail.

RECOMMANDATIONS

Au regard des principales conclusions de l'analyse, les recommandations suivantes sont proposées afin d'orienter les actions des acteurs concernés, notamment les éleveurs, les organisations professionnelles, les services techniques de l'État et les partenaires humanitaires :

Gestion des ressources naturelles et prévention des risques

- Renforcer les Unités pastorales pour une gestion durable des ressources et la prévention des conflits ;
- Aménager et entretenir les mares et points d'eau pour prolonger leur durée d'utilisation ;
- Mettre en place et entretenir des pares-feux pour limiter les feux de brousse ;
- Promouvoir des approches de restauration des terres, notamment la Gestion Holistique, dans les politiques locales et nationales.

Appui aux moyens d'existence pastoraux

- Mettre en place des programmes d'appui en aliment de bétail ciblés pour les ménages vulnérables en période de soudure ;
- Encourager des stratégies de déstockage planifié, permettant aux éleveurs de tirer profit des périodes favorables de marché ;
- Appuyer la diversification des sources de revenus (AGR) pour réduire la dépendance exclusive à l'élevage.

Renforcement des systèmes de production et de valorisation

- Renforcer les centres de collecte et de valorisation du lait pour limiter les pertes en période de forte production ;
- Promouvoir la stabilisation de noyaux de vaches laitières pour assurer une production continue ;
- Former et accompagner les femmes sur les techniques de transformation, conservation et commercialisation du lait, afin de renforcer la valeur ajoutée.

Gouvernance, coordination et anticipation

- Mettre en place ou renforcer des cadres de concertation multi-acteurs, afin d'harmoniser les interventions et mutualiser les ressources ;
- Renforcer les systèmes de suivi et d'alerte précoce sur les ressources, les marchés et la mobilité pastorale ;
- Anticiper la soudure pastorale par des interventions précoces et ciblées, notamment dans les zones nord et centre-nord (Saint-Louis, Louga, Matam).

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Mama Gueye (ACF-Sénégal) - mgueye@sn.acfspain.org
- Françoise Siroma- (ACF-Sénégal) - fsiroma@sn.acfspain.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) - elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est réalisée en partenariat avec le du Réseau Billital Maroobé (RBM).

